

## PRIÈRE

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message dans les termes suivants:

Le MERCREDI 15 septembre 1971

*Il est ordonné*,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que les noms de MM. Matte et Rowland ont été substitués à ceux de MM. Laprise et Saltsman sur la liste des membres du comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada.

Attesté

*Le Greffier de la Chambre des communes*  
ALISTAIR FRASER

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le JEUDI 23 septembre 1971

*Il est ordonné*,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que le nom de M. Laprise a été substitué à celui de M. Matte sur la liste des membres du comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada.

Attesté

*Le Greffier de la Chambre des communes*  
ALISTAIR FRASER

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-262, intitulé: «Loi ayant pour objet de soutenir l'emploi au Canada en atténuant les effets néfastes qu'entraînent pour l'industrie canadienne l'imposition de surtaxes étrangères à l'importation ou autres mesures dont les effets sont analogues», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-243, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les juges et la Loi sur l'administration financière», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat, La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Laird, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de l'«Annuaire du Canada, 1970-1971».

Rapport de la Société Radio-Canada, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1971, en conformité de l'article 47 de la *Loi sur la radiodiffusion*, chapitre B-11, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Exemplaires des Ordonnances, chapitres 1 à 22, inclusivement, édictées par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest lors de la deuxième session de 1971, en conformité de l'article 16(1) de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, chapitre N-22, S.R.C. 1970, et copie du décret C.P. 1971-1869, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1971, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Tableau des Ordonnances publiques des Territoires du Nord-Ouest—1956-1971 (Deuxième session), y compris copie du tableau des Ordonnances ou de certaines parties requises en vue de la mise en vigueur par ordre du commissaire.

Rapport du Solliciteur général du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1971, en conformité de l'article 5 de la *Loi sur le ministre du Solliciteur général*, chapitre S-12, S.R.C., 1970.

Rapport du Centre de recherche pour le développement international ainsi que le rapport des états financiers certifié par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1971, en conformité de l'article 22 de la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, chapitre 21 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Copies d'un communiqué publié à la suite de la réunion ministérielle du Groupe des Dix, tenue à Londres les 15 et 16 septembre 1971, ainsi que copies d'une déclaration faite par le ministre des Finances.

Copies d'une lettre, en date du 2 septembre 1971, adressée au premier ministre du Canada par le premier ministre du Québec au sujet des allocations familiales et des autres allocations aux jeunes. (Texte français).